



INFORME OCTOBRE 2021 N°1

Revalorisation du SMIC :

Au 1^{er} septembre 2021, le SMIC est passé de 1554,58 euros bruts à 1589,47 euros brut soit une augmentation de 34,89 euros brut par mois pour un temps plein rémunéré au coefficient de base.

Revalorisation du point :

La valeur du point est passée de 7,16 à 7,19.

Versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat :

Cette prime défiscalisée (d'un montant total de 650 euros dont 350 euros ont déjà été versés sous forme d'avance en mai 2021) sera versée avant la fin de l'année par Orpea à tous les salariés titulaires d'un contrat de travail dans l'entreprise à la date de la signature de la décision unilatérale de l'employeur. Cette prime sera de 300 euros base temps plein.

ARC EN CIEL
1 RUE ERNEST LAFONT - 47300 Villeneuve sur Lot
06.84.39.84.58

